

MAITRE ALEXANDRE SANTONI
NOTAIRE
Bancarello-Route de Sartène
20169 BONIFACIO
Alexandre.santoni@notaires.fr

COMMUNE DE BONIFACIO
AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
Date de l'acte : 17 juin 2024

Suivant acte reçu par Maître Alexandre SANTONI, Notaire à BONIFACIO (20169), Bancarello, Route de Sartène.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

BENEFICIAIRES :

Monsieur Patrick Pierre Jacques Antoine Jean SIMONI, Retraité, époux de Madame Alice COLIN, demeurant à BONIFACIO (20169) lieu-dit Bancarello.

Né à PARIS (75017) le 23 décembre 1952.

Bénéficiaire d'un tiers

Mademoiselle Véronique Marthe Anne Suzanne Marcelle SIMONI, Sans profession, demeurant à SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL (91250) 5 Rue Georges Courteline.

Née à PARIS (75017) le 8 mai 1958.

Bénéficiaire d'un tiers

Madame Letizia Magali Jacqueline Jeanne EBRARD-SIMONI, Photographe, épouse de Monsieur Dominique Gérard Joseph AZZENA, demeurant à FIGARI (20114) A Nivalella.

Née à PITHIVIERS (45300) le 13 mars 1981.

Bénéficiaire d'un tiers

DÉSIGNATION

A FIGARI (CORSE-DU-SUD) 20114 CHIUSA,

Trois parcelles de terre sur lesquelles se trouve le caveau familial.

Figurant ainsi au cadastre : lieudit CHIUSA

Sections H N°407 pour : 00 ha 03 a 07 ca - N°408 pour : 00 ha 10 a 87 ca - N°409 pour : 00 ha 06 a 23 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »